

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin octobre 2016

GUADELOUPE

	septembre 2016	octobre 2016	Cumul de janvier à octobre		année 2015
			2016	2015	
Dossiers déposés	24	19	240	270	315
Dossiers soumis pour examen de recevabilité	22	23	202	251	316
- Dossiers recevables	19	21	200	234	290
- Dossiers irrecevables (A)	3	2	12	23	32
Décisions d'orientation des Commissions	19	21	198	236	293
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	4	9	58	71	83
- vers une procédure de réaménagement des dettes	15	12	140	165	210
Dossiers traités par les Commissions (A+B+C+D+E)	44	34	249	317	374
Mesures de rétablissement personnel (B)	11	6	54	61	73
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	11	6	51	59	71
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	0	3	2	2
Mesures de réaménagement des dettes (C)	24	14	138	183	212
- Plans conventionnels conclus	0	0	9	16	20
<i>* dont plans conclus consistant en un moratoire</i>	0	0	4	3	5
- Mesures imposées ou recommandées par les commissions	24	14	129	167	192
<i>* dont mesures imposées ou recommandées immédiates</i>	10	4	68	89	99
<i>* dont mesures imposées ou recommandées consistant en une suspension d'exigibilité</i>	3	3	44	66	75
Dossiers clôturés toutes phases (D)	6	11	42	45	52
Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables) (E)	0	1	3	5	5
Relations avec les tribunaux					
- renvoi des dossiers par les juges aux commissions	0	0	1	2	2
- recommandations homologuées par les juges	0	37	129	94	95

En octobre 2016, la commission a été saisie de 19 situations de surendettement et en a traité 34 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines de la commission a diminué de 11,1 % sur les dix premiers mois 2016 par rapport aux dix premiers mois 2015 (240 dossiers contre 270 dossiers).

A fin juillet 2016, 234 primo dépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une baisse de 6 % sur cette période. Le total primo dépôts et redépôts a dans le même temps enregistré une baisse de 4,8 %.